Fédération Française de Chimie

Union des Industries Chimiques

Allocution du Président J.-C. Achille à la conférence de presse du 4 février 1981

I. 1980: une année difficile

I.1. La plupart des données relatives à l'industrie chimique en 1980 sont déjà connues; il me suffira de les rappeler et de les commenter.

Le volume de la production devrait marquer un recul de l'ordre de 1 % sur l'année 1979, qui avait elle-même enregistré un progrès supérieur à 8 %; ce recul est moindre que celui de nombre de pays voisins (Belgique, R.F.A., Pays-Bas, Grande-Bretagne) qui varie de 3 à 6%; seules ont fait mieux, en Europe, la Suisse, dont la structure est très différente, et l'Italie qui avait vécu une dure année 1979. Cette baisse moyenne recouvre des évolutions très différentes suivant les grandes familles de produits (Tableau 1), les plus défavorisées ayant été celles des intermédiaires organiques, des colorants, des matières plastiques et, à un moindre degré, celle des engrais; en revanche, la chimie, la parachimie et la chimie minérale ont eu un comportement plus stable, la pharmacie ayant même été assez brillante.

Par ailleurs, l'évolution a été particulièrement contrastée (Figure I) entre le 1^{er} trimestre assez brillant, un 2^e et un 3^e trimestres marqués par la chute la plus brutale jamais connue et une fin d'année marquée par un redressement notable, insuffisant toutefois pour atteindre le niveau du 1^{er} trimestre.

Dès 1979 on pouvait craindre que l'emballement des ventes ne soit suivi d'une rupture et le sursis du 1^{er} trimestre 1980 a accentué la chute à partir du mois d'avril. Pendant cette même année les investisse-

Tableau 1. Production chimie en 1980.

% de variation en volume 1980/1979					
Chimie minérale Chimie organique Parachimie Pharmacie	+ 2 % - 7 % - 1 % + 7 à 8 %				
Ensemble chimie	- 1%				

ments sont restés au mieux stagnants en monnaie stable, l'emploi a été en légère régression (près de 1 %) et les salaires distribués ont dégagé une amélioration du pouvoir d'achat (salaires en hausse de 15 % environ contre 13,6 % pour les prix à la consommation).

Le chiffre d'affaires atteindra 165 milliards contre 140 l'an dernier.

I.2. Cependant, à côté de ces performances relativement honorables quant aux quantités, l'année 1980 laissera à nombre de sociétés un très mauvais souvenir sur le plan des résultats : après un 1er semestre presque convenable, les résultats du 2e semestre ont été désastreux dans presque tous les secteurs amont en raison d'un effet de ciseaux particulièrement tranchant.

Ces secteurs ont en effet subi une hausse des prix de l'énergie supérieure à tout ce

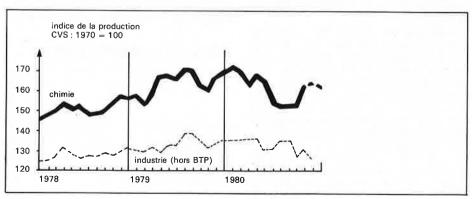


Figure 1. Évolution de la production en volume.

qu'on avait connu jusqu'alors : la hausse des prix moyens de 1980 sur les prix moyens de 1979 a atteint 38 % pour l'électricité (gros consommateurs) et le naphta (Figure II), 48 % pour le fuel lourd et 52 % pour le gaz (Figure III); au total, il s'agit d'un prélèvement supplémentaire de l'ordre de 6 milliards sur les secteurs concernés; jamais on n'avait connu une surcharge aussi brutale et aussi lourde. Dans le même temps, la faiblesse du marché et certaines importations empêchaient la répercussion sur les prix. Certains produits ont même subi des baisses spectaculaires ramenant leurs prix au niveau d'il y a 10 ou 20 ans. Aucun progrès de productivité, quel qu'il soit, ne permet de compenser un tel choc en un temps aussi court.

I.3. Dans ces conditions une légère dégradation du solde de notre commerce extérieur n'a pu être évitée (Figure IV): l'excédent de 11,2 milliards réalisé en 1979 sera sans doute réduit à 11, alors qu'à volume constant il aurait dû dépasser 13 milliards. Si avec 1,25 le taux de couverture des échanges de produits chimiques se situe en léger retrait par rapport à 1979 (1,29), il n'en reste pas moins le 2^e meilleur niveau jamais atteint. Les exportations se sont bien comportées passant de 49 à 55 milliards (Tableau 2). Elles ont un peu baissé en volume, mais proportionnellement à l'activité des marchés étrangers, et notre part des marchés extérieurs est restée la même. Cela montre l'efficacité et la solidité des efforts de nos sociétés à l'exportation. Cette performance a demandé des sacrifices financiers en raison d'un différentiel d'inflation défavorable vis-à-vis des grands marchés de la R.F.A. et du Benelux.

En revanche, les importations ont augmenté plus rapidement passant de 38 à 44 milliards. La responsabilité en revient pour l'essentiel aux importations, en provenance des États-Unis, de produits à fort contenu énergétique (intermédiaires organiques, plastiques et engrais) du fait du prix de l'énergie dans ce pays. Notons que le solde de la balance américaine de produits chimiques s'est fortement amélioré passant de 5,8 à 12,5 milliards de dollars entre 1978 et 1980.

I.4. Après une année 1980 qui aura laissé un goût amer à la chimie européenne, pouvons-nous espérer une année 1981 plus plaisante ?

Les perspectives économiques générales sont assez maussades pour 1981, mais les experts annoncent une progression de l'économie française de l'ordre de 1 %; dans cette hypothèse, la progression de la chimie pourrait atteindre 2 %, compte tenu de l'allègement de certains stocks et de l'allure du marché à la fin de 1980; on s'attend, en outre, à une demande meilleure au 2° semestre qu'au 1er

Du côté du commerce extérieur les perspectives sur nos grands marchés sont médiocres (R.F.A., Royaume-Uni, Benelux) et le maintien d'un surcroît d'inflation en France par rapport à l'Allemagne et au

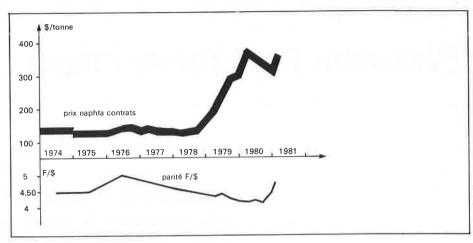


Figure 2. Prix du naphta (contrats).

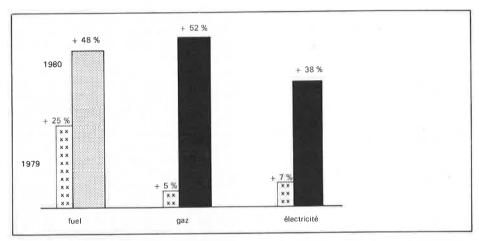


Figure 3. Évolution des coûts énergétiques. % de variation en moyenne annuelle.

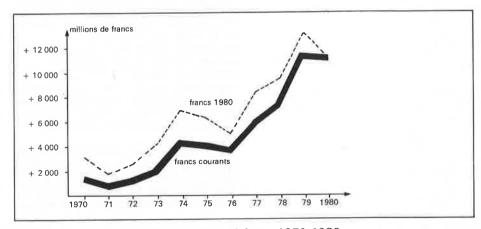


Figure 4. Soldes du commerce extérieur, 1970-1980.

Tableau 2. Commerce extérieur.

	Année 1980 * en millions de F	Année 1979 en millions de F	1980/1979
Exportations	55 000	49 031	+ 12,2 %
Importations	44 000	37 866	+ 16,2 %
Solde	+ 11 000	+ 11 165	
Taux de couverture	1,25	1,29	

^{*} Estimation.

Benelux exercera sur nos exportateurs une pression accrue.

Peut-on espérer une réduction de la pression des États-Unis du fait de la hausse du dollar, d'une reprise de l'économie américaine, de la libération des prix du pétrole? Ce sont probablement les clés de

L'évolution des résultats financiers dépendra largement de la rapidité de répercussion des nouvelles hausses des matières premières au début de 1981, en particulier de la hausse du naphta (15 % en dollars, 25 % en francs par rapport au 4° trimestre 1980)

II. A quelles conditions l'industrie chimique française peut-elle rester compétitive?

Le recul enregistré, en 1980, par l'industrie chimique ne doit pas faire oublier que celleci peut et doit demeurer une industrie de croissance.

A. Elle dispose pour cela de réserves de puissances et d'innovation :

• Depuis la rupture de 1973-1974, notre position parmi les grands producteurs fait mieux que se maintenir, la productivité croît au rythme moyen de 4 % par an et le réseau commercial mondial des sociétés s'est considérablement développé;

• Le commerce extérieur (35 % de la production sont vendus à l'exportation et le taux de couverture atteint 1.25) constitue également un point fort de la chimie française, 3° exportatrice mondiale;

• Les possibilités d'innovation ne manquent pas car il existe encore, sur les procédés comme sur les produits, des perspectives de sauts technologiques. L'actualité nous montre le rôle nouveau du chimiste dans les économies ou substitutions d'énergie (plan carburol, la voiture de demain), dans l'amélioration de l'environnement, dans le développement d'applications nouvelles exigeant des produits chimiques de haute valeur ajoutée. C'est pourquoi l'U.I.C. cherche à faire reconnaître par les Pouvoirs publics le caractère prioritaire de la chimie fine à côté de celui des bioindustries.

• Des restructurations ont eu lieu à tous les niveaux et le processus n'est pas terminé. Chacun comprend mieux que l'avenir de cette industrie réside dans le mouvement et l'offensive plutôt que dans la crispation sur des situations dépassées.

B. Cependant, pour assurer sa croissance l'industrie chimique doit surmonter certains obstacles dont les deux principaux :

• La faiblesse de ses investissements d'abord.

Ceux-ci, modestes par rapport à ceux de nos grands concurrents au cours de ces dernières années, s'ils ne constituent pas un handicap pour le proche avenir, risquent de le devenir à plus ou moins long terme.

• Enfin, et surtout, l'approvisionnement en matières premières qui touche tout spécialement la chimie de base. Ce secteur a pris de plein fouet le choc d'une hausse des produits pétroliers, d'un montant encore jamais vu, en même temps que ses produits souffraient de la récession la plus brutale connue jusqu'ici.

III. Le handicap des matières premières

A. Les hausses de matières premières ont accentué le double phénomène déjà révélé il y a 5-6 ans : la part de l'énergie dans les produits de première transformation s'accroît et, surtout, les écarts entre les divers producteurs s'accentuent, soit en raison des conditions naturelles, soit, le plus souvent, en raison des politiques divergentes suivies par les gouvernements.

Bien que l'industrie française ait été

habituée à l'énergie chère, elle souffre néanmoins de ces divergences accrues. Comme nous l'avons indiqué depuis des années, les dangers pour nos producteurs viennent moins dans l'immédiat des pays

Tableau 3. Dumping C.E.E.: produits ayant fait l'objet d'une procédure anti-dumping depuis août 1978.

Produits	Pays visés	Date d'ouverture officielle	Résultats
Polybutadiène styrène	R.D.A. Pologne Roumanie	17.8.78	Affaire close en août 1979 sans institution de droit.
Acétate de vinyle	U.S.A.	22.8.78	Affaire close en mai 1979 sans institution de droit, réouverte en juillet 1979. Droit provisoire de 10,6 % le 21.11.80.
Carbonate de sodium	Bulgarie R.D.A. Pologne Roumanie	21.11.78	Droit anti-dumping du 18.2.80 vis-à-vis de l'U.R.S.S. selon prix facturé et relèvement de prix des autres pays.
Herbicide dinosèbe	U.R.S.S. Roumanie	29.12.78	Institution, le 21 février 80, d'un droit anti-dumping de 40 % confirmé le 17 mai 1980.
Hydroxyde de lithium	U.S.A. U.R.S.S.	19.5.79	Institution, le 30 janvier 80 d'un droit anti-dumping variable. La valeur de base a été réajustée de + 9 % en août 80.
Saccharine	Chine Japon U.S.A.	17.8.79	Enquête ouverte en mai 79 et close le 1 ^{er} décembre 1980.
Engrais chimiques liquides azotés	U.S.A.	26.2.80	Institution d'un droit provisoire de 12,2 % le 14 août 80. Le 5 décembre 1980, reconduction pour 2 mois du droit provisoire.
Styrène monomère	U.S.A.	26.7.80	Enquête non close.
Furfural	Rép. Dominicaine Espagne Chine	27.8.80	Enquête non close.
Gélatine alimentaire et pharmaceutique	Suède	27.8.80	Enquête close le 25 novembre 80.
Ortho et paraxylène	U.S.A.	5.11.80	Enquête non close.

du Moyen-Orient ou des pays de l'Est que des pays industrialisés d'Amérique ou

d'Europe.

Des projets commencent certes à se concrétiser au Moyen-Orient, mais on peut espérer que leur réalisation sera suffisamment étalée pour que des solutions acceptables puissent être trouvées; la France n'est d'ailleurs pas absente de ce développement et de cette négociation. Les pays de l'Est paraissent modérer leurs programmes de développement chimique, autorisant ainsi l'espoir d'une limitation du nombre et de la violence de chocs.

En revanche l'année 1980, comme on le prévoyait, a été fortement marquée, en quantité et plus encore en prix, par les importations américaines que permettent des coûts d'approvisionnement en hydrocarbures inférieurs de 20 % pour les liquides à 50 % pour le gaz : importations accrues en plastiques, en intermédiaires organiques et en engrais liquides qui, d'un tonnage négligeable, sont passés à 300 000 tonnes pour la campagne agricole 1979-1980, tonnage à nouveau atteint pour les six premiers mois de la campagne 1980-1981.

On est peut être plus étonné encore quand on constate des écarts pouvant atteindre 30 % dans les prix du gaz utilisé comme matière première entre la France et certains de ses voisins, écart sans commune mesure avec les coûts de transport, et qui a pour résultats de faciliter un développement préférentiel sans rapport avec la réalité économique.

De tels écarts entre pays industrialisés qui sont tous importateurs nets d'énergie sont intolérables, au sens propre du terme, dans un régime international qui se veut libéral et, a fortiori, à l'intérieur du Marché commun. Le marché des produits chimiques est un marché ouvert; le marché de sa matière première principale doit l'être de la même façon, sinon il appartient aux états d'apporter les corrections nécessaires.

B. Quelles sont les perspectives de solutions ?

1. L'annonce de la libération accélérée des prix du pétrole aux États-Unis va dans le bons sens; nous n'avons cependant pas d'indication sur la politique gazière et chacun sait que la chimie américaine est surtout fondée sur le gaz dont le programme Carter ne prévoyait la libération qu'en 1985

2. Dans cette attente, d'innombrables démarches ont été et sont effectuées pour qu'interviennent des mesures provisoires; une très grande variété peut en être imaginée. Jusqu'ici seules ont été prises quelques mesures anti-dumping (Tableau 3). Bien que la Communauté ait fait un effort, l'arme n'est pas à la mesure du problème, surtout quand on compare l'usage qui en est fait par le gouvernement

américain, d'une part, et par l'armée des coalisés européens, d'autre part. Le cas de l'acétate de vinyle monomère en est un exemple : l'essentiel des exportations américaines d'A.V.M. a continué d'échapper au droit compensateur lui-même fixé à un montant très faible.

3. On n'ose plus guère parler de politique énergétique au niveau du Marché commun. Cependant, le surcoût des approvisionnements en gaz de l'industrie française à tendance à s'accroître après chaque choc pétrolier pour s'atténuer ensuite, du fait d'une répercussion plus rapide sur le consommateur industriel français.

4. Les énergies de substitution peuventelles nous fournir un atout de rechange? La perspective d'utilisation de plus grandes quantités de charbon a progressé, en 1980, puisque la rentabilité de certains usages apparaît sur la base des prix actuels. Néanmoins, sur un plan économique, le maintien ou la garantie des écarts de prix actuels, les problèmes d'environnement, les délais de l'évolution technologique, les besoins de financement ne permettent guère d'envisager une évolution rapide. La montée de la production d'électricité nucléaire peut constituer une chance pour notre industrie; une prise de conscience a eu lieu sur ce sujet en 1980. Les perspectives tarifaires sont toutefois encore trop imprécises pour qu'on soit assuré que cette chance sera saisie.

IV. Une modification des comportements est nécessaire tant des Pouvoirs publics que des entreprises

Malgré la diversité des situations, la chimie forme un tout solidaire. Solidarité financière tout d'abord : les grandes sociétés opèrent dans plusieurs domaines, mais leur bilan et leur trésorerie sont uniques. Solidarité technique et commerciale ensuite : le premier client de la chimie, c'est encore la chimie, et l'innovation se propage entre spécialités et sociétés de toutes tailles.

Il est donc essentiel de consolider durablement les secteurs aujourd'hui fragilisés de la chimie et ce renforcement devra porter principalement sur les approvisionnements énergétiques et les capacités de financement.

Cet impératif n'exclut pas des mesures plus générales, de la responsabilité de Pouvoirs publics comme des entreprises, pour améliorer l'efficacité même de l'industrie chimique dans un contexte concurrentiel très pressant.

La crise du 2° semestre 1980 a montré que, en Europe, les Pouvoirs publics et les entreprises n'avaient pas encore fait des progrès suffisants pour s'adapter à une époque où la production à moyen terme croît plus lentement qu'auparavant et qui est marquée par des soubresauts périodiques; la comparaison avec les États-Unis, producteur moins important que la C.E.E., est instructive à cet égard:

• absence de politique commerciale efficace des Pouvoirs publics permettant d'étaler ou de décourager les agressions les plus anormales; • absence de rigueur dans le domaine des prix qui conduit certains secteur à des pertes désastreuses qui demandent plusieurs années de réparation;

• absence d'une souplesse suffisante dans l'adaptation de la production à la demande;

• absence d'homogénéïté d'un marché commun ouvert mais marqué de contraintes, de réglements et de soucis purement nationaux; en même temps, le nombre des producteurs est encore trop grand pour qu'un petit nombre d'entre eux puisse jouer un rôle efficace de modérateurs.

(Je rapellerai simplement ici quelques handicaps spécifiques aux sociétés françaises: la taxe professionnelle qui a particulièrement touché leurs laboratoires de recherche, le poids des crédits à la clientèle et sans doute aussi la prolifération des réglementations).

Mais il y a plus: l'industrie chimique, industrie ancienne rajeunie par sa propre mutation technologique, continuera de tenir un rôle central dans l'ensemble de l'économie; il lui faut développer des produits et des applications sans cesse renouvelées vers des secteurs aussi divers que l'agriculture et la santé, l'habitat et l'électronique, l'industrie spatiale et les économies d'énergie...

Les techniques chimiques commandent, pour une large part, les progrès dans ces secteurs appelés à une croissance intéressante dans les années à venir, même s'il est hors de question de retrouver les taux de la période 1960-1974.

Il est d'ailleurs significatif que l'industrie chimique, en France comme dans le C.E.E., ait accru sa part dans la production industrielle depuis 1973, malgré deux années de récession, en 1975 et en 1980. Toutefois, cette perspective encourageante pour le moyen terme prend place dans une lutte mondiale sans précédent pour le contrôle des matières premières, des technologies et des marchés.

Cette compétition va donc exiger des mises de fonds 'substantielles, s'ajoutant, pour notre pays, aux efforts de grande ampleur qu'il s'agit de consentir dans d'autres domaines pour le redéploiement énergétique national ou le développement des autres « industries de l'avenir ».

La communauté nationale doit donc être éclairée sur les efforts de longue portée qu'une industrie telle que la chimie doit conduire dans les années à venir.

Il importe qu'elle le soit au plus vite pour ne pas laisser s'affaiblir le potentiel de développement des sociétés françaises et pour leur permettre de garder sur des marchés nouveaux la place qu'elles ont acquise. Les restructurations posent des problèmes difficiles, mais il importe ayant tout que les sociétés dégagent des ressources suffisantes et stables permettant d'entreprendre les embauches, la recherche, le développement, les investissements industriels et commerciaux nécessaires pour accomplir, dans la prochaine décennie, une nouvelle et indispensable progression.